

**AVIS DE VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE L'IMPÔT
FONCIER EN VERTU DES ARTICLES 1022 ET SUIVANTS
DU CODE MUNICIPAL ET ARTICLES 511 ET SUIVANTS
DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES**

DIVISION D'ENREGISTREMENT DE BROME

Avis est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comté Brome-Missisquoi, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, au Centre administratif de la M.R.C. situé au 749 rue Principale à Cowansville, province de Québec, J2K 1J8, **JEUDI, LE NEUVIÈME (9^{ième}) JOUR DE JUIN 2011 À 10H00 DE L'AVANT-MIDI**, pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires avec intérêts, ou autres impositions dues sur ces immeubles, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. Tout acquéreur d'un immeuble devra, au moment de la vente, payer en espèce ou par toutes autres pièces constituant une preuve de solvabilité (les chèques personnels non-visés ne sont pas acceptés) et devra s'identifier:

- 1° pour une personne physique: le nom, la date et le lieu de naissance et l'adresse de sa résidence;
- 2° pour une personne morale: le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et la loi en vertu de laquelle elle a été constituée, l'adresse de son siège et, s'il y a lieu, le nom et l'adresse de l'établissement directement intéressé;
- 3° pour une société ou une association: le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse;
- 4° pour l'État: le nom et l'adresse de l'autorité administrative visée.

BRIGHAM (Code Municipal)

DUGRENIER, Dany-Carl Taxes municipales : 1 516.97 \$
Matricule : 6013 73 3069 C.S.Val-des-Cerfs : 150.31 \$

DÉSIGNATION : Le lot 3520964 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié 15434207.

GOYETTE, François Taxes municipales : 4 538.22 \$
Matricule : 6611 19 9281 C.S. Val-des-Cerfs : 663.17 \$

RETIRÉ

DÉSIGNATION : Le lot 3519926 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 204140 & 16949157.

ST-PIERRE, Gilles Taxes municipales : 2 208.20 \$
& GUAY, Lucie C.S. Val-des-Cerfs : 369.96 \$
Matricule : 5815 84 0918

DÉSIGNATION : Le lot 3520766 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Brome.

SUTTON (Loi sur les Cités et Villes)

GOEZTE, Hans Taxes municipales : 3 152.99 \$
Matricule : 7895 07 7087 01 0302 C.S. Val-des-Cerfs : 879.66 \$

DÉSIGNATION : **Les lots 1592-1, 1592-2 et 1592-302**, du cadastre officiel du Canton de Sutton, circonscription foncière de Brome. Acte notarié #193046.

The apartment, exclusive portion known and designated as subdivision number THREE HUNDRED TWO of the original lot number ONE THOUSAND FIVE HUNDRED NINETY TWO (1592-302) on the official cadastre of the Township of Sutton, land registry of Brome. The portion belonging to the exclusive portion above described, that is to say TWO HUNDRED TWENTY-THREE THOUSANDTHS (223/1000) undivided of the common areas, and which are known as subdivision ONE and TWO of the official subdivision of the original lot number ONE THOUSAND FIVE HUNDRED NINETY-TWO (1592-1 & 1592-2) on the said official cadastre.

JONES, Dean Taxes municipales : 2 737.58 \$
& MURPHY, Joanna C.S. Eastern Township : 512.14 \$
Matricule : 7001 30 0530

DÉSIGNATION : **Partie du lot 1353 (P-1353)**, du cadastre officiel du Canton de Sutton, circonscription foncière de Brome. Acte notarié #14067749.

Bornée au Nord par le chemin Watzka; au Sud par le chemin North Sutton et le lot 1353-1; à l'Est par le chemin Watzka; et à l'Ouest par le lot 1354. Partie du lot de forme irrégulière commençant à un point formé de l'intersection du chemin Watzka et du chemin North Sutton et s'étendant vers l'Ouest en longeant la partie Nord du chemin North Sutton sur une distance de 214,8m jusqu'à l'intersection du lot 1353-1. De là, longeant la limite Est du lot 1353-1 vers le Nord sur une distance de 37,2m. De là, longeant la limite Nord du lot 1353-1 vers l'Est sur une distance de 73,2m jusqu'à l'intersection du lot 1354. Puis, de ce point, longeant la limite Est du lot 1354 vers le Nord sur une distance de 212,99m. Puis, de ce point longeant la partie Sud du chemin Watzka vers le Sud-Est sur une distance de 409,44m jusqu'à l'intersection du chemin Watzka et du chemin North Sutton, lequel point correspond au point initial de la description de la partie de lot 1353.

MORIN, Sylvie Taxes municipales : 5 702.56 \$
Matricule : 7795 98 9585 C.S. Val-des-Cerfs : 1 028.26 \$

DÉSIGNATION : **Le lot 846-139** du cadastre officiel du Canton de Sutton, circonscription foncière de Brome. Acte notarié #10851510.

NAGY, Louis Taxes municipales : 21 559.14 \$
Matricule : 7092 07 4050 01 & 02 C.S. Eastern Township : 8 031.19 \$

DÉSIGNATION : **Une partie du lot 517 (P-517), le lot 518 et une partie du lot 520 (P-520)** étant tous du cadastre officiel du Canton de Sutton, circonscription foncière de Brome. Acte notarié # 183426.

Partie du lot 517 Est bornée au Nord par le lot 650 et P-648; au Sud par chemin Perkins; à l'Est par le lot 518; et à l'Ouest par P-517 et P-516. La limite Sud de la partie du lot 517 longe le chemin Perkin sur environ 16,12m. La limite Ouest est composée de plusieurs segments longeant la partie des lots 517 et 516. Le premier segment partant du chemin Perkins vers le Nord fait environ 275,36m de long. Puis le segment continue vers le Nord-Ouest pour environ 20,10m. puis va vers le Nord pour environ 52,4m puis vers le Nord-Ouest pour environ 20,30m, puis vers le Nord pour environ 68,9m, puis vers le Nord-Ouest pour 28,12m et finalement vers l'Ouest pour rejoindre la partie du lot 516. De ce point, la limite Ouest longe la partie du lot 516 vers le Nord sur environ 362,4m. La limite Nord longe une partie du lot 650 et une partie de la partie du lot 648 sur environ 143,23m. La limite Est longe le lot 518 sur environ 812m.

Partie du lot 520 est bornée au Nord par une partie du lot 648 (P-648); au Sud par le chemin Perkins; à l'Est par le lot 521; et à l'Ouest par le lot 518. La partie du lot 520 est répartie de part et d'autre du chemin Perkins. La portion Nord a comme limite Sud, le chemin Perkins sur environ 157,12m de long. La limite Ouest longe le lot 518 sur 826,65m. La limite Nord longe une partie du lot 648 sur environ 155,23m. La limite Ouest longe le lot 521 sur environ 833,35m. La limite Nord longe le chemin Perkins sur 157,72m de long environ. La limite Sud longe le lot 518 sur environ 609,46m. La limite Nord longe la limite de la municipalité d'Abercorn sur 7,88m, puis vers le Nord pour 228,3m longeant la partie de lot 521, puis vers l'Est longeant le même lot 521 pour 157,9m. La limite Est longe le lot 521 sur environ 392,83m de long.

**PAPADOPOULOS, Alkis
& BACELO, Natalie**
Matricule : 7393 94 5463

**Taxes municipales : 2 903.88 \$
C.S. Val-de-Cerfs : 479.34 \$**

DÉSIGNATION : **Une partie du lot 542** (P-542) du cadastre officiel du Canton de Sutton, circonscription foncière de Brome. Acte notarié #15294323.

Bornée au Nord par P-616 et P-617; au Sud par le chemin Scenic; à l'Est par P-542; et à l'Ouest par chemin Scenic. Partie de lot commençant à un point formé de l'intersection Nord-Est du chemin Scenic et du chemin Scenic et s'étendant vers le Sud en longeant la partie Est du chemin Scenic vers le Sud sur une distance de 24,4m jusqu'à l'intersection de la partie de lot 616. De là, longeant la limite Sud de la partie de lot 616 et une partie de la limite Sud d'une partie de lot 617 vers l'Est sur une distance de 115,95m jusqu'à l'intersection d'une partie de lot 617 et d'une autre partie de lot 542. Par la suite, longeant la limite Ouest d'une autre partie de lot 542 vers le Sud sur une distance de 24,4m jusqu'à l'intersection de la partie Nord du chemin Scenic. Puis de là longeant la limite Nord du chemin Scenic vers l'Ouest sur une distance de 105,9m jusqu'à l'intersection du chemin Scenic et du chemin Scenic, lequel point correspond au point initial de la description de la partie de lot 542.

**WILSON, Patricia,
DAVIDSON, Chelsey
& DAVIDSON, Aaron**
Matricule : 7496 11 6772

**Taxes municipales : 3 688.06 \$
C.S. Eastern Township : 709.31 \$**

DÉSIGNATION : **Le lot 722-3** du cadastre officiel du Canton de Sutton, circonscription foncière de Brome. Acte notarié #12828321.

ZASCINSKI J Maria (Bartkiewicz) Taxes municipales : 3 457.76 \$
Matricule : 8199 33 8060 C.S. Val-des-Cerfs : 623.84 \$

DÉSIGNATION : Partie du lot 1270 (P-1270) du cadastre officiel du Canton de Sutton, circonscription foncière de Brome. Acte notarié #109055.

RETIRÉ

Bornée au Nord par P-1270; au Sud par le chemin Mont Echo et lot 1242; à l'Est par les lots 1799 et P-1269; et à l'Ouest P-1270. Partie de lot de forme irrégulière commençant à un point formé de l'intersection de ladite partie de lot 1270 avec le lot 1799 et le chemin du Mont Echo et s'étendant vers le Sud-Ouest en longeant la partie Sud du chemin du Mont Echo sur une distance d'environ 86,76m jusqu'à l'intersection du lot 1242. De là, longeant la limite Nord du lot 1242 vers l'Ouest sur une distance d'environ 89,21m. Par la suite, longeant la limite Est d'une autre partie de lot 1270 vers le Nord sur une distance de 55,47m jusqu'à l'intersection d'une autre partie de lot 1270. De ce point, longeant une des limites Est d'une autre partie de lot 1270 vers le Nord sur une distance d'environ 101,9m jusqu'à l'intersection d'une autre partie de lot 1270. Puis de là, longeant une des limites Sud d'une autre partie de lot 1270 vers l'Est sur une distance de 173,7m jusqu'à l'intersection d'une partie de lot 1269. Par la suite, s'étendant vers le Sud sur une distance d'environ 12,5m jusqu'à l'intersection du lot 1799. De là, longeant la limite Ouest du lot 1799 vers le Sud sur une distance d'environ 131,9m jusqu'à l'intersection du chemin Mont Echo, lequel point correspond au point initial de la description de la partie de lot 1270 visée.

Donné à Cowansville, ce 8^e jour d'avril 2011 au bureau de la Municipalité Régionale de Comté Brome-Missisquoi situé au 749 rue Principale à Cowansville, province de Québec, J2K 1J8.

Robert Desmarais
Secrétaire-trésorier &
directeur général